



Faux en écriture et propos diffamatoire

Par **gil3131**, le **19/09/2010** à **12:05**

Bonjour, rnje suis en jugement avec mon employeur pour licenciement abusifr nj ai été licencié pendant arrêt pour accident du travail et pendant période d essai rnau départ il ont dit que je ne faisait pas l affaire rnaprès ils ont dit qu ils n avaient pas reçu ma prolongation d arrêt alors ils me licencié pour non présentation sur mon lieux de travail car ils ont reçu la prolongation après la date c est a dire 2 semaines après rnj ai fait une demande a la cpam de cette prolongation je viens de recevoir la copie et la je m aperçois qu ils ont fait un fauxrnje voudrai savoir ce que je peux faire rndéposer plainte pour usage de faux auprès du commissariat de police et les traîné en justice ou juste mettre cette preuve dans mon dossier des prud hommernmerci pour vos réponses